

PAUSE MERIDIENNE – ANNEE 2025 / 2026

INFORMATION

Pour le bien-être des enfants, la Municipalité confie à la Maison Pour Tous « MOZAIK » l'organisation d'animations avant et après les repas, pour chaque service.

Chaque jour, une équipe d'animateurs propose des activités sportives, culturelles et ludiques aux enfants inscrits à la restauration scolaire.

Le cadre juridique et les modalités de financement depuis la rentrée 2016 nous imposent :

1/ la mise en place d'une inscription nominative auprès de la Maison Pour Tous, considérée comme l'organisateur de l'accueil auprès des Autorités de tutelle,

2/ l'application d'une tarification minimale pour les familles, couvrant notamment les frais d'assurance de votre enfant et la responsabilité civile de l'équipe d'encadrement.

Soucieux de minimiser l'impact financier pour les familles, la Municipalité et l'association ont opté pour une participation annuelle forfaitaire de 10 € au dispositif d'accueil périscolaire de la Maison Pour Tous.

Lors de l'inscription « cantine » en Mairie, vous devrez remplir la fiche simplifiée ci-contre pour la pause méridienne. Vous recevrez alors une facture de la Maison Pour Tous.

L'équipe de la Maison Pour Tous est à votre disposition pour tout complément d'information.

MAISON POUR TOUS – CENTRE SOCIAL MOZAIK

Fiche d'inscription simplifiée – Pause méridienne 2025 / 2026
avec engagement de participation forfaitaire de 10 €

Nom / Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Classe rentrée 2025 :

Responsable légal :

Adresse :

.....

Tél : /

Courriel :

Autre(s) personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

1/ Lien avec l'enfant :

Tél : /

2/ Lien avec l'enfant :

Tél : /

Envisagez-vous de souscrire une
adhésion famille :

Oui Non Je ne sais pas

Réservé à l'organisateur

Inscription annuelle (10 €) réglée le :

.....

Lien avec adhésion famille :

Non Oui

avec

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) responsable légal(e)
de l'enfant déclare l'autoriser à
participer à l'ensemble des activités pratiquées aux accueils organisés par la
Maison Pour Tous. J'autorise en outre le responsable à faire pratiquer les soins
médicaux réputés indispensables à la santé de l'enfant.

À le

Signature du responsable légal :